

AU BOULOT À VÉLO

Des prix et des lots à gagner

En plus d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air, pour la transition énergétique et la modification des habitudes de déplacements, les participants pourront aussi gagner des prix et lots :

Challenge Etablissement :

 Les 4 entreprises lauréates gagneront :

- 1 abonnement MET « Pro annuel »
- 2 abonnements annuels Vélomet'
- 2 kits de sécurité
- 1 intervention d'une demi-journée de l'association METZ à VELO

Challenge Equipe :

 Les trois premières équipes gagneront :

- 1^{er} prix: 3 séjours vélo pour 2 personnes (valeur 600 €)
- 2^e prix: 3 bons d'achat de 100 € chez un vélociste
- 3^e prix: 3 coffrets « Vins de Moselle » (valeur 150 €)

Tirage au sort participant « Equipe » :

Bon d'achat de 300 € chez un vélociste

Tirage au sort tous participants :

Vélo tous chemins – VTC offert par l'UEM et les cycles MAJCHZAK.

AU BOULOT À VÉLO



Informations, modalités, règlement, inscription sur :

<http://au-boulot-a-velo-metz.org>

du 1^{er} au 5 juin :
challenge Entreprises

du 1^{er} au 20 juin :
challenge par équipe

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

Challenge organisé par :

Association Metz à Vélo
Maison du Vélo - 10 rue Basse Seille
57000 METZ
Tél. : 03 55 80 92 91
Courriel : metz-a-velo@fubicy.org



Avec le soutien de :



<http://au-boulot-a-velo-metz.org>

Objectifs :

Le challenge a pour objectif d'inciter à modifier les pratiques de déplacements et à utiliser le vélo pour les trajets domicile / travail.

Ce challenge s'inscrit dans le cadre de la :

Semaine Européenne du Développement Durable

(du 30 mai au 5 juin 2015)

Cette opération est soutenue par l'ADEME Lorraine, la Communauté d'Agglomération METZ METROPOLE et la ville de METZ.

Qui peut participer ?

Le challenge s'adresse aux établissements, entreprises, administrations, collectivités du territoire de METZ METROPOLE, à leurs salariés, agents, dirigeants.

Il s'adresse donc à toutes les personnes habitant et travaillant sur le territoire de METZ METROPOLE. Sont également concernées les personnes résidant dans l'agglomération messine et travaillant à l'extérieur, ou inversement résidant à l'extérieur et venant travailler sur le territoire de METZ METROPOLE.

Les personnes utilisant le vélo en complément des transports en commun sur une partie de leur parcours domicile/travail peuvent également participer.

Seuls les kilomètres à vélo sur l'agglomération messine seront comptabilisés !



Challenge Entreprise ou Etablissement :

Le challenge Entreprises ou Etablissement se déroulera sur la période du **1^{er} au 5 juin 2015**.

Quatre catégories sont proposées selon l'effectif de l'établissement : moins de 20 / 20 à 50 / 50 à 100 / plus de 100 salariés.

Un premier classement sera établi sur la base du pourcentage de cyclistes participant au challenge au prorata du nombre total de salariés de l'établissement ou du site.

A ce pourcentage de participation seront rajoutés des points selon l'engagement de l'établissement à promouvoir les déplacements à vélo. Le classement sera établi sur la base du score final, éventuellement départagé par le total des kilomètres parcourus.

Les établissements lauréats se verront remettre les :

Prix de la Mobilité Active 2015

Challenge par équipe

Le challenge par équipe de salariés se déroulera sur la période du **1^{er} au 20 juin 2015** (y compris le samedi et le dimanche si ces jours sont travaillés).

Les équipes seront constituées de **3 personnes** se rendant sur un site ou sur des sites proches. Elles ne seront pas nécessairement du même établissement.

Un « capitaine » d'équipe est désigné comme responsable pour mobiliser ses co-équipiers et décompter les jours d'utilisation du vélo et les distances parcourues.

Le classement sera établi sur la base du nombre de jours d'utilisation par l'ensemble de l'équipe.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, le kilométrage parcouru permettra de les départager.

Les équipes lauréates se verront remettre les :

Prix Vélo-Actifs 2015

La remise des prix aura lieu en septembre lors de la
Semaine Européenne de la Mobilité

